

Demande de soutien à fonds perdu de la Ville de Nyon

Formulaire à transmettre par mail à soutien-covid@nyon.ch

1. Informations sur l'entreprise

Nom de l'entreprise	
Numéro IDE (si existant)	
Nom de l'enseigne (si différent du nom de l'entreprise)	
Forme juridique de l'entreprise	
Adresse du siège social	
Nombre d'employés	

2. Personne de contact

Personne de contact/dirigeant de l'entreprise	
Email	
Téléphone de contact	

3. Coordonnées bancaires

Titulaire du compte	
Nom de la banque	
Numéro IBAN	
Ville/NPA du titulaire du compte	

4. Aides cantonales et fédérales demandées

RHT	
Aide demandée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Aide obtenue	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si une aide a été obtenue, indiquez le montant de l'aide	2020 : 2021 :
APG	
Aide demandée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Aide obtenue	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si une aide a été obtenue, indiquez le montant de l'aide	2020 : 2021 :
Indemnité de fermeture	
Aide demandée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Aide obtenue	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Si une aide a été obtenue, indiquez le montant de l'aide	2020 : 2021 :
Indemnité pour cas de rigueur	
Aide demandée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Aide obtenue	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si une aide a été obtenue, indiquez le montant de l'aide	2020 : 2021 :
Réduction de loyer	
Aide demandée	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Aide obtenue	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si une aide a été obtenue, indiquez le montant de l'aide	2020 : 2021 :
Autres aides	
Autre aide(s) obtenue(s)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, lesquelles	
Si une autre aide a été obtenue, indiquez le montant de l'aide	2020 : 2021 :

5. Aide demandée à la Ville de Nyon

Montant de l'aide demandée	
Utilisation prévue de l'aide	
Comment estimez-vous le degré d'importance de l'obtention de cette aide pour la survie de l'entreprise ? (une seule réponse possible)	<input type="checkbox"/> Indispensable à la survie de l'entreprise <input type="checkbox"/> Très importante pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise <input type="checkbox"/> Utile pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise

Informations complémentaires (facultatif)	
---	--

6. Conditions

En complétant le présent règlement, et en transmettant ma demande de soutien à fonds perdus à la Ville de Nyon, je m'engage sur l'honneur à confirmer la véracité de ma situation et des informations transmises, et à respecter les conditions comprises dans la directive municipale concernant l'attribution du crédit de soutien à fonds perdus à l'économie nyonnaise du 15 février 2021. Je reconnais qu'il n'y a pas de droit à l'octroi d'une aide financière.

7. Documents à joindre en annexe du formulaire

- Une lettre expliquant :
 - La situation de la personne morale considérée ;
 - Le lien avec la crise sanitaire actuelle ;
 - La raison pour laquelle il n'a, le cas échéant, pas pu bénéficier d'une aide cantonale et/ou fédérale, ou les raisons pour lesquelles elles sont insuffisantes pour garantir sa survie ;
 - Les mesures d'ores et déjà mises en place pour limiter les effets de la situation sanitaire ;
 - Le montant sollicité et son utilisation concrète envisagée ;
 - Le degré d'importance de l'obtention de cette aide pour la survie de l'entreprise.
- Un extrait du registre du commerce ;
- Un résumé des états financiers 2018, 2019 et 2020 (provisoires si nécessaires) ;
- Pour les indépendants, une attestation du statut d'indépendant de la Caisse de compensation AVS ;
- Une copie des demandes d'aides adressées au Canton, au propriétaire et/ou à la Confédération ainsi que des réponses reçues ;
- Une preuve qu'une indemnité de chômage partiel (RHT), qu'une allocation pour perte de gain (APG) ou qu'une indemnité de chômage a été demandée ;
- Un extrait du registre des poursuites daté de moins de 3 mois ;
- Une attestation de paiement des charges sociales 2020 (AVS et LPP) ;
- Les déclarations d'impôt de l'entreprise pour les années 2018 et 2019 (si disponible).